

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2333

présenté par

Mme Nosbé, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Outre-mer »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	20 000 000
Conditions de vie outre-mer	0	0
Plan Mayotte (<i>ligne nouvelle</i>)	20 000 000	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel nous souhaitons alerter sur la situation à Mayotte qui résulte d'un manque d'investissements de la part de l'Etat depuis des années, entretenant les inégalités croissantes dans le département le plus pauvre de France.

A Mayotte, la pauvreté ne fait que s'aggraver au fil des années. L'indice de développement humain (IDH) est de 0,64, en dessous de la moyenne mondiale (0,732), contre 0,87 pour la France hexagonale. Cela est dû à un ensemble de facteurs qui s'entrechoquent les uns les autres : faible niveau d'accès aux soins, à l'éducation, un PIB par habitant de 9 170€ contre 36 897€ en hexagone.

A Mayotte, les trois quarts des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, soit un taux plus de cinq fois supérieur à l'hexagone. En 2018, selon l'INSEE, 42% de la population vivait avec moins de 160 euros par mois à Mayotte. En 2022, à peine un tiers des 15-64 ans avaient un emploi. Et ce, alors même que les prix des produits alimentaires sont bien plus élevés que dans l'Hexagone (+30%). L'insécurité alimentaire touche un foyer sur deux et 10% des enfants de 10 à 12 ans souffrent d'insuffisance pondérale contre 4% dans l'hexagone.

Les dépenses de santé par habitant s'élèvent à seulement 900€, soit quatre fois moins que la moyenne hexagonale, et les infrastructures manquent (taux d'équipement en lits d'hôpital de 1,6 pour 1000 habitants contre 3,5 en métropole).

Les services publics, de l'école aux hôpitaux, sont débordés et en tension permanente. Les mahorais manquent de tout, et particulièrement d'eau, pourtant essentielle à la vie : l'eau produite ne suffit même plus pour respecter le planning des coupures hebdomadaires qui rythment le quotidien des mahorais. L'UNICEF dénonçait en mars dernier "un accès à l'eau potable presque impossible". Du fait de la sécheresse mais également de l'inaction des autorités publiques qui n'ont pas réalisé les investissements nécessaires, les coupures peuvent durer plusieurs jours, avec des conséquences sanitaires dramatiques.

Il est temps de mettre en place un grand plan de rattrapage pour Mayotte.

Afin de respecter les règles de recevabilité budgétaire, cet amendement prélève 20 millions d'euros en AE et en CP de l'action 01 – Soutien aux entreprises du programme 138 "Emploi Outre-mer" pour abonder abonder le nouveau programme "Plan Mayotte" de 20 million d'euros en AE et CP . Nous rappelons que nous appelons le Gouvernement à lever le gage.